

CONGRÈS

ENTRETIEN

La Fnaqpa appelle à "désinstitutionnaliser" les Ehpad

Article 24/06/2016 [ACTEURS DU SECTEUR](#)



Crédit: Fotolia/ME

Le secteur des personnes âgées doit être prêt à opérer la "révolution" de la "désinstitutionnalisation" assure Didier Sapy, le directeur général de la Fnaqpa. Autrement dit, répondre aux attentes individuelles des résidents et pas seulement à "des besoins". Mais rien ne se fera sans l'appui des autorités de tutelle...

"On parle de parcours, mais quand on parle de parcours, on parle de la personne âgée comme d'un objet de soins, qu'on bringuebale d'un endroit à un autre. Le changement, ce n'est pas ça", a souligné Didier Sapy à [l'Agence de presse médicale](#) (APM) en marge du Géronforum de la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa).

Le congrès s'est tenu mi-juin à Fréjus (Var) sur le thème "Moi, vieux et content; séduire par l'optimisme", ou comment le secteur médico-social doit savoir mettre en valeur ses savoir-faire, ses innovations et ses réussites, et donner à voir [une autre image des maisons de retraite, plus positive et attractive](#).

Interrogé sur sa vision du secteur, le directeur général de la Fnaqpa a estimé que "les petites réformes ont eu lieu, mais pas les grandes". Selon lui, le grand changement attendu est celui de la "désinstitutionnalisation".

"L'institution doit s'effacer au profit de l'attente individuelle de la personne. Certes, les outils existent, [comme] le projet de vie individuel. Mais quand, dans une maison de retraite, une personne qui est un ancien agriculteur se réveille à 4 heures du matin et tourne en rond, il y aura toujours une 'blouse blanche'

pour expliquer que c'est un 'Alzheimer déambulant'. Non, c'est juste un agriculteur qui se lève tous les matins à 4 heures et qui veut prendre son petit-déjeuner", a expliqué Didier Sapy.

"La désinstitutionnalisation, c'est ça: ce n'est pas la personne qui s'adapte à l'organisation, c'est l'organisation qui s'adapte à la personne. Le changement, il est là", a-t-il poursuivi.

Lors d'une table ronde du Géronforum, il a résumé ainsi sa pensée: "Depuis toutes ces années, on n'a fait que répondre quantitativement à des besoins. Il va falloir maintenant répondre qualitativement à des attentes. Ce n'est pas du tout la même chose, ce n'est presque pas le même métier. [Et il faudra aussi] continuer à répondre quantitativement à des besoins."

"C'est une révolution. Ce n'est pas 'faire évoluer le secteur', c'est 'bouleverser le secteur'. C'est le bouleverser dans la manière de l'aborder, de le travailler, de le piloter. Et ce changement emporte des choses considérables en termes de politique générale, en termes de financement, qui peuvent avoir des coûts immédiats, mais avec un retour sur investissement", a-t-il renchéri auprès de l'APM.

Une révolution à faire avec l'ARS et les départements

"C'est aussi passer d'une logique comptable à une logique financière. Mais les professionnels ne peuvent pas la faire tout seuls, cette révolution. Ils ne pourront la faire qu'avec les ARS [agences régionales de santé], les départements, l'administration centrale... qui n'est pas prête", a-t-il asséné.

Interrogé sur la réforme de la tarification des Ehpad et les nouveaux outils associés, le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) et l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) qui, justement, sont censés permettre une plus grande autonomie des gestionnaires d'établissement et une meilleure adéquation avec les attentes et les besoins des résidents, Didier Sapy a rétorqué que l'administration centrale "propose bien des nouveaux outils, mais veut utiliser ces outils à l'ancienne mode, à l'ancienne manière".

"La notion de dialogue de gestion est assez limitée! Dans le CPOM, [il y a] la liberté d'affectation des résultats. Mais en fait, quand vous discutez avec l'administration centrale, elle dit 'l'établissement propose, l'ARS dispose.'" Le problème, c'est l'utilisation qu'on fait des outils. Elle est en train de [rédiger] des décrets qui vont évidemment beaucoup conditionner leur utilisation. C'est aujourd'hui que cela se joue", a-t-il assuré.

Depuis, la dernière réunion de concertation sur le décret tarifaire a eu lieu le 22 juin, et les [fédérations professionnelles, sur ce sujet-là, ont semblé rassurées](#).

Une ouverture européenne

Le directeur général de la Fnaqpa a aussi prévenu que les professionnels "ne peuvent pas attendre que le changement [leur] soit imposé. Il faut qu'on impose nos changements, et nos savoir-faire doivent inspirer ces changements".

Le président de la fédération, Michel Bernard, a donné en exemple pour l'APM [la démarche Add'âge](#) (action développement durable au service du grand âge) impulsée par la Fnaqpa, expérimentée dans 15 Ehpad et services de soins à domicile (Ssiad) et qui a donné [des résultats spectaculaires en termes de qualité, d'image et de performance économique](#). "Le projet Add'âge fait partie des changements que la Fnaqpa est en train d'initier" pour le secteur, a insisté Michel Bernard.

Il a également souligné le fait que la Fnaqpa était friande des partages d'expériences, au-delà des frontières: "Etre dans une organisation européenne, c'est un plus. C'est intéressant d'aller voir ce qui se passe ailleurs." La fédération, adhérente à l'European Association of Homes and Services for the Ageing (EAHSA), co-organise d'ailleurs avec cette association, les 22 et 23 septembre à Lyon, la conférence européenne des établissements et services pour personnes âgées.

La Fnaqpa revendique 473 institutions pour personnes âgées privées à but non lucratif adhérentes. Elle fête ses 25 ans cette année.